

Caractéristiques techniques

Tension d'alimentation	9 à 16 Vdc
Ondulation résiduelle maxi admissible	250mVac
Consommation	17 mA à 12Vdc
Dimensions (L X l X h)	109 X 85 X 41 mm
Poids	100 g
Boîtier plastique	ABS classe V0 anti-UV
Conforme à la norme NF EN 50130-4	

Garantie



A.T.L.S. assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que rayures, bris par chute ou choc, ni les détériorations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les détériorations provoquées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à l'échange des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

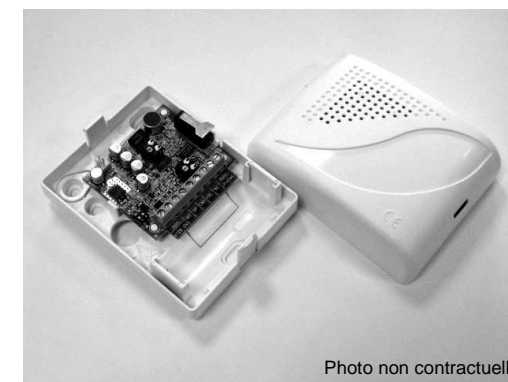


NOTINS00000005-V2.02

NOTICE D'INSTALLATION

Micro d'écoute pour système d'alarme

Version 2.0



Fabrication française

Description

En boîtier ABS discret, comprenant une auto-protection à l'ouverture sans aucun réglage, le MICRO-VOX est un micro d'écoute se raccordant à un transmetteur téléphonique ou à une centrale d'alarme transmetteuse.

Il permet en cas de transmission d'alarme, l'écoute des bruits ambiants du site surveillé.

Il est possible de relier jusqu'à 4 MICRO-VOX sur un système d'alarme.

Fixation

Pour la fixation, utiliser trois vis de diamètre 3 à 4 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies).

Le boîtier du MICRO-VOX se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du boîtier (laisser au moins un centimètre de chaque côté du boîtier).

Consignes d'installation

Le MICRO-VOX est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec.

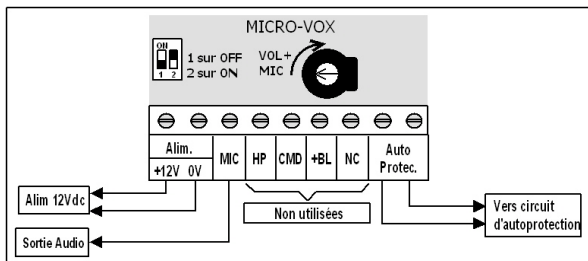
Il est impératif de tester le bon fonctionnement du MICRO-VOX après son installation afin de régler un volume d'écoute convenable par l'intermédiaire du potentiomètre R27 sur la carte électronique.

Le SWITCH S2 doit impérativement être dans la position indiquée sur le schéma suivant :

ALTEC est une marque déposée par A.T.L.S

MICRO-VOX





Caractéristiques techniques

Tension d'alimentation	9 à 16 Vdc
Ondulation résiduelle maxi admissible	250mVac
Consommation	17 mA à 12Vdc
Dimensions (L X l X h)	109 X 85 X 41 mm
Poids	100 g
Boîtier plastique	ABS classe V0 anti-UV
Conforme à la norme NF EN 50130-4	

Garantie



A.T.L.S. assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que rayures, bris par chute ou choc, ni les détériorations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les détériorations provoquées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, dérégulée ou transformée.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à l'échange des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.



NOTINS00000005-V2.02

NOTICE D'INSTALLATION

Micro d'écoute pour système d'alarme

Version 2.0

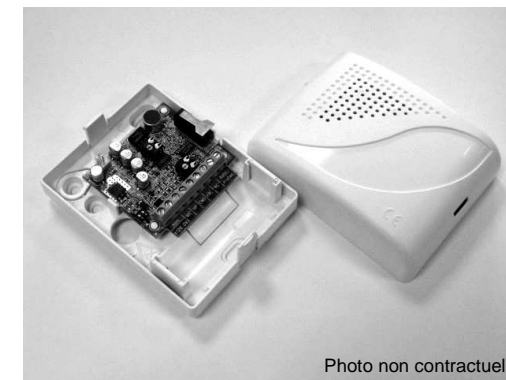


Photo non contractuelle

Fabrication française

Description

En boîtier ABS discret, comprenant une auto-protection à l'ouverture sans aucun réglage, le MICRO-VOX est un micro d'écoute se raccordant à un transmetteur téléphonique ou à une centrale d'alarme transmetteuse.

Il permet en cas de transmission d'alarme, l'écoute des bruits ambiants du site surveillé.

Il est possible de relier jusqu'à 4 MICRO-VOX sur un système d'alarme.

Fixation

Pour la fixation, utiliser trois vis de diamètre 3 à 4 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies).

Le boîtier du MICRO-VOX se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du boîtier (laisser au moins un centimètre de chaque côté du boîtier).

Consignes d'installation

Le MICRO-VOX est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec.

Il est impératif de tester le bon fonctionnement du MICRO-VOX après son installation afin de régler un volume d'écoute convenable par l'intermédiaire du potentiomètre R27 sur la carte électronique.

Le SWITCH S2 doit impérativement être dans la position indiquée sur le schéma suivant :

ALTEC est une marque déposée par A.T.L.S.

MICRO-VOX

